

La Vallée des Ormonts

Autor(en): **J.H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 14

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je proteste, j'hésite, j'ouvre des yeux gros comme des soucoupes, je... enfin c'était bien mon ami Gardel, mais à quel point changé.

— Me diras-tu, lui dis-je une fois le moment d'étonnement passé, ce que tu as fait de cette jolie moustache noire où tant de doigts roses, sans doute, ont dû jouer jadis?

Alors lui, avec une pointe de mélancolie dans la voix :

— Que veux-tu... c'est *La Dîme*.

En quittant Servion, je passe à Ferlens.

— Monsieur Perrin, instituteur, s. v. p.?

— Justement le voici. Et on me désigne de la main un jeune homme qui doit être M. Perrin, puisqu'on me l'affirme, mais que je ne reconnais point.

Nous nous abordons, nous nous serrons la main, je le regarde avec des yeux en point d'interrogation, il sourit, j'éclate.

Et lui, avec un semblant de regret proportionné au sacrifice.

— Que veux-tu, mon cher, c'est *La Dîme*.

De plus en plus étonné, j'arrive à Carrouge et entre au collège sans crier gare. Je serais curieux de voir si mon ami Jean Tissot a aussi...

Je heurte... on vient. C'est madame Tissot. Je salue.

— Monsieur Tissot?

Je crois lire, dans le regard clair fixé sur moi, un peu de tristesse qui s'efforce de se dissimuler.

— Oh! vous savez, me dit-elle, ses moustaches, ses belles moustaches...

— Comment, lui aussi?

— Hélas oui! c'est *La Dîme*.

Au comble de l'étonnement, j'opère une fugue rapide vers Vucherens, là-haut, sur la colline.

En entrant au village, je rencontre un jeune homme qui m'aborde, la main tendue.

— Salut, Chose, comment ça va?

...? Regamey... Et ça? dis-je avec un geste qu'il comprend.

— ...C'est *La Dîme*, que veux-tu!

Ah! ça, c'est donc partout la même chanson: *La Dîme, La Dîme*, toujours *La Dîme*! Sommes-nous donc au temps des Bernois, et quel est ce malencontreux bailli auquel il faut sacrifier barbe et moustaches?

Ce bailli n'est autre que l'aimable M. René Morax agissant au nom de la couleur locale. La pièce qu'il a écrite pour le Jorat — et qui a nom *La Dîme* — sera jouée à Mézières à partir du 15 avril. Et tous les principaux rôles masculins ont sacrifié à l'art ce qui leur était le plus cher.

Il y a un peu plus de cent ans, M. de Carrouge prélevait, au Jorat, la dime sur les pommes de terre; aujourd'hui M. René Morax exige celle des barbes et des moustaches... Autres temps, autres mœurs.

Et voici pourquoi j'ai trouvé que « le Jorat » avait changé de physionomie.

Le nouveau drame de M. René Morax est monté avec un soin parfait. Les décors, brossés par le frère de l'auteur, M. Jean Morax, sont de toute beauté; l'un, notamment, un panorama du Jorat vu du plateau des Biolleyres et qui fera dire, certainement, à plus d'un spectateur, ce que le Dzozet de Rambert disait à sa Dzolette, au sommet du Moléson:

Dieu que le monde est grand...

La musique des chœurs, de M. Alex. Dénéreaz, est superbe, les costumes seront d'une rigoureuse exactitude historique, enfin rien ne

sera négligé pour donner aux représentations de *La Dîme* toute la valeur artistique possible.

Vous irez voir *La Dîme*, lecteurs. Dites-vous bien que c'est la dernière fois que vous aurez l'occasion d'ouvrir votre bourse pour elle. Et il en vaut la peine, je vous le promets.

31 mars.

CH.-GAB. MARGOT.

Toute notre histoire pour 20 sous. —

Du bon temps de la reine Berthe au bon temps des épauettes, des croisées blanches et des képis à double fond, que d'événements dans notre petit pays de Vaud. Si nous groupons ces événements et si nous en établissons l'enchaînement, nous finissons quand même par nous constituer une histoire, qui, pour n'être pas aussi riche ni aussi passionnante que d'autres, n'en a pas moins son intérêt. Pour vous en convaincre, prenez seulement les 12 *cartes postales historiques*, que vient d'éditer la maison *Krieg et fils*, et qui sont la reproduction très artistique (Trub et C^e, lith.) des dessins du peintre bâlois Jauslin. Ces cartes, publiées à l'occasion du centenaire, auront certainement beaucoup de succès. Elles sont en vente dans les librairies, papeteries, dépôts de cartes postales et au bureau du *Conteur vaudois*. La série, fr. 1.

Encore une histoire de pompiers.

On nous écrit :

A propos de pompiers, auxquels le *Conteur* a consacré une partie de son dernier numéro, connaissez-vous cette histoire-ci?

Il y a quelques années, une colonne de fumée s'élevait au-dessus du village des Cullayes, en dehors des heures où les ménagères sont occupées devant leurs marmites, un habitant de Montpreveyres, croyant à un sinistre, se hâta de sonner la cloche d'alarme.

Pour la clarté du récit, il faut que j'expose à ceux auxquels la contrée est inconnue que les villages de Montpreveyres et des Cullayes sont distants à peine d'une petite demi-lieue et qu'un grand ravin, au fond duquel coule la Bressonnaz, les sépare.

En entendant le tocsin de Montpreveyres, les villageois des Cullayes se mirent aussi à carillonner l'appel des pompiers, se figurant qu'il brûlait chez leurs voisins, car ils savaient bien que la fumée qui planait au-dessus de leur propre village n'était que celle d'un feu de rames de pommes de terre allumé en plein champ.

Alors, des deux côtés de la Bressonnaz, c'est soudain un va et vient d'hommes qui bouclent en hâte leur ceinturon, se coiffent du casque à lame de laiton, sonnent du cornet, crient des ordres et grimpent sur la pompe bien astiquée qui les emporte au galop de ses quatre chevaux. Sur les deux versants du ravin, un tourbillon se lance avec fracas vers l'étroit pont à dos d'âne. Peu s'en faut que les deux pompes ne se rencontrent à cet endroit critique et ne fassent une effroyable marmelade de chevaux, d'hommes, de casques et de tuyaux! Par bonheur, les pompiers des Cullayes ont pu éviter le choc en s'engageant habilement dans le cul-de-sac formé par la cour de la dernière maison avant le pont. L'émotion a été si vive, qu'instantanément tous, hommes et bêtes, s'arrêtent. Et alors, les exclamations et les interrogations, mêlées à quelques jurons larges comme la route de Berne, volent d'une pompe à l'autre.

Les pompiers des Cullayes. — Et où allez-vous ainsi comme des fous? C'est à Montpreveyres qu'il brûle!

Ceux de Montpreveyres. — C'est vous qui êtes tous fous par la tête! Ne voyez-vous pas la fumée chez vous?

Ceux des Cullayes. — Tas de gniagnous! vous savez bien que c'est des rames de pommes de terre qui fricassent!

Ceux de Montpreveyres. — Alors pourquoi sonnez-vous au feu?

Ceux des Cullayes. — C'est vous qui avez sonné les premiers, on a cru qu'il brûlait par chez vous et on a aussi sonné pour vous montrer qu'on avait entendu et qu'on venait.

La dispute ne pouvait pas durer longtemps, comme bien on pense. Quelqu'un ayant crié: « Allons prendre un verre », les pompiers des deux villages se mêlèrent amicalement et la journée finit le plus gaiement du monde. Ce que c'est que de s'entendre, pourtant! N.



Le chèque.

Ils étaient quatre vieux et fidèles amis, tous célibataires. Le premier était avocat; le second, médecin; le troisième, banquier et le quatrième, négociant, tout simplement. Sans être trop contrariés par les vicissitudes, ils avaient fait ensemble le chemin de la vie. Ils n'étaient plus jeunes; ceux d'entre eux qui possédaient encore des cheveux, les avaient blancs. Déjà, les préoccupait la perspective d'une séparation que rien ne pouvait prévenir. Plus ou moins philosophiquement, ils s'y résignaient; c'est encore le mieux, puisqu'on ne peut faire autrement.

Un soir qu'ils en étaient, ainsi que de coutume, à leur partie de piquet, ils eurent une de ces inspirations bizarres, inexplicables, comme de vieux garçons, seuls, en peuvent avoir.

D'un commun accord, ils décidèrent qu'à la première attaque de la mort contre leur quatuor, les trois survivants placeraient chacun cent francs dans le cercueil du défunt. On ne sait jamais ce qui peut arriver.

Un an après cette résolution, une mauvaise grippe emportait l'un des quatre dans un monde meilleur.

Les amis s'acquittèrent fidèlement de leur engagement. Le premier qui vint déposa pieusement un billet de cent francs dans le cercueil, le second, un rouleau de vingt écus. Le troisième, non moins pieusement, prit le billet et le rouleau, et mit, à la place, un chèque de trois cents francs.

La personne de qui nous tenons le fait ne nous dit pas lequel des quatre vieux amis mourut le premier. « Mais, nous demandait-elle, par lequel des survivants pensez-vous que le chèque ait été mis? »

— Ah, dam!... ça... c'est bien difficile à dire.

— Eh bien, voyons, par curiosité, posez donc la question à vos lecteurs: Qui a mis le chèque?

— Poser la question à nos lecteurs?... Nous ne voyons pas, vraiment... Enfin, si ça peut vous faire plaisir.

Donc, pour répondre au singulier désir qui nous est exprimé, nous ouvrons le scrutin. Le *Conteur* en donnera, samedi prochain, le résultat.

La Vallée des Ormonts (Etudes historiques), par Eug. Corthésy. — Payot et C^e, libraires-éditeurs, Lausanne. — La vallée des Ormonts, région quelque peu isolée, ne pouvait qu'intéresser ceux qui auront à rechercher les institutions et les mœurs du passé. Le travail de M. Eug. Corthésy embrasse plus spécialement le moyen-âge, sans ce-

pendant séparer cette période de ce qui l'a précédée et de ce qui l'a suivie. Travail consciencieux fait, aboutissant à une forte étude, très documentée sans trop de sècheresse, il s'adresse plus spécialement aux érudits.

M. Eug. Corthésy a droit à des remerciements.
J. H.

La toma que caolè.

On ein out ti lè dzo dâi novallès su cliào dzeins dinse; y'a cauquès deçando vo z'ein è dza contâ iena, ein vaités on outra que prâovè fo pào allâ la rapacéri.

Lo vilho Gougan, on coo que n'atatsè pas sè tsins avouè dâi sâocessès, quand bin l'a prâo, avâi vu arrevâ dè la montagne son vesin Berlou, que rapportâvè dein 'na lotta cauquès sérès et on moué dè tomès dè tchivràs; ora ne sè pas se cliào tomès lài ont bailli l'appétit àobin quiet, mà tantia que criè sa serveinta et lài baillè veingt centimes po lài ein allâ atsetâ iena po son goûtâ.

La serveinta tracé don tsi Berlou et stuce, qu'étâi 'na dzein serviabillie et à vo fèrè on serviço, lài fâ :

— Vouaïque voutra toma et vo deri à voutron maitro que lài baillè onco stace pè dessus lo martsî, paceque caolè on bocon et mè sarâi molézi dè la veindrè, bin que cein sai lè meillâo !

La serveinta revint don avouè lè duès tomès et l'espliquè ao vilho cein que Berlou lài avâi de;

Lo vilho pingre, après avâi ressondzi on bocon, lài fâ :

— Y'è prâo à onna toma po mon goûtâ : tè faut retornâ tsi Berlou lài rapportâ elia que t'a veindia et te lài derè dè tè rebailli lè veingt centimes; po quant à l'otra, clia que caolè et que l'a bailli pè dessus lo martsî, la gardo, et derè mè-mimo à Berlou déman se sè tomès sont bounés !

Rien de neuf sous le soleil.

La Société vaudoise de la paix a eu son assemblée générale la semaine dernière, à Lausanne. On n'ignore pas que cette association fait les plus louables efforts pour répandre l'idée que les guerres sont indignes de l'humanité, pour obtenir la suppression des armées permanentes et le règlement des conflits entre les peuples au moyen d'un arbitrage international. Ce que l'on sait moins, croyons-nous, c'est qu'il parut en 1788, à Lausanne, chez MM. Jules-Henri Pott et Cie, un ouvrage intitulé : *Nouvel essai sur le projet de la paix perpétuelle*, dans lequel on propose de faire trancher les difficultés entre Etats « par deux médiateurs choisis par une élection à laquelle les deux parties auraient une part commune, par une élection croisée, et en dernier ressort par un congrès toujours subsistant, formé par un député de chacune des puissances qui pourraient fournir à ce tribunal des fonds et un corps de troupes destinées à donner plus de poids à ses arrêts. »

Le *Journal de Lausanne*, qui signale cet ouvrage, n'en nomme pas l'auteur. Il se borne à dire que « si cet essai n'annonce pas un grand écrivain, on voit au moins qu'il part d'un ami des hommes ».

Aménités. — Dialogue entre deux dames mûrissantes qui se rencontrent à l'exposition du Vieux-Montreux :

— Je ne vous avais pas vue depuis longtemps; savez-vous que je vous trouve un peu vieillie.

— Il faut bien què je vous rattrape !

Au bonheur conjugal. — M^{'''} sort du cimetière de Montoie. Il vient de lire sur des centaines de tombes, les inscriptions : « Bon époux... bonne épouse... » Philosophiquement il murmure :

— C'est encore ici qu'on trouve les meilleurs ménages.

Le maître de Justine. — Justine est la domestique d'un de nos concitoyens qui se livre spécialement à l'étude des moyens de combattre le phylloxéra. Quelqu'un lui demande :

— Que fait-il votre maître ?

— Ce qu'il fait ! mais vous le savez bien, répond-elle, il fait autour du phylloxéra.

Pour le centenaire.

Pour les banquets et réunions auxquelles vont donner lieu les fêtes du Centenaire, on nous demande de tous côtés des morceaux de chez nous, français et patois, que l'on puisse réciter.

On trouvera un certain choix de ces morceaux dans les **CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS**, en deux séries, — prix de la série, fr. 2.— ; les deux séries, fr. 3.—, et dans l'**Almanach du Conteur**, prix, fr. 0,50. — Enfin, certains fragments de la **Vilhie melice dâo Canton de Vaud**, de C.-C. Dénéraz (prix 0,50), répondraient aussi à ce désir.

En vente au Bureau du *Conteur vaudois*.

Comédies vaudoises de Pierre d'Antan. — Nous rappelons aux personnes qui désireraient posséder le recueil de ces comédies, dont la publication est projetée, qu'elles peuvent s'inscrire au Bureau du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Modestie à part.

Oh ! nous savons parfaitement qu'il ne sied guère de relever le bien que l'on peut dire de nous; ce n'est pas conforme aux règles de la modestie. Mais, enfin, modestie à part, les bons compliments font toujours plaisir, et, chacun le sait, un plaisir n'est pas complet s'il le faut taire. Foin de ces jouissances que l'on savoure en cachette, comme fruit défendu. Le *Conteur* n'est pas à ce point égoïste. Il veut que tous ses fidèles amis participent à la très agréable surprise qu'il éprouva l'autre matin en ouvrant la *Tribune de Lausanne* et en y trouvant, dans un intéressant article sur les Vaudois, de M. Samuel Cornut, — un ami du *Conteur*, lui aussi — quelques mots aimables à son intention. Le *Conteur* ne s'est pas demandé si les compliments qu'a bien voulu lui adresser M. Cornut sont ou non mérités; il a tout empoché, sans façons. M. Samuel Cornut n'est il pas homme à savoir ce qu'il dit ?

Ah ! mais, M. Cornut ne se doute guère que la bonne réputation qu'il nous veut bien accorder n'est pas aisée à soutenir. De plus en plus rares deviennent les amis de nos anciens coutumes vaudoises et particulièrement de notre bon vieux patois. Il en est encore, cependant, et cela doit suffire pour que tout espoir ne soit pas perdu.

Comme M. Cornut, nous saluons avec un sincère plaisir la naissance de la *Recafaioute* vevaysanne; puisse-t-elle suivre les judicieux conseils que lui donne la *Tribune* et de celle-ci surtout réaliser les vœux en essayant dans tout le canton. Alors, le patois, renouvelant son bail, verra encore de beaux jours et le *Conteur*, son humble et dernier refuge, en aura sa part. C'est là tout son désir.

C'est tout ce qu'on voudra.

Il est, au centre de l'esplanade de Montbenon, une construction d'aspect énigmatique.

« Qu'est-ce que cela peut bien être ? » se demandent les promeneurs.

— C'est tout simplement un « rond de danse » champêtre établi pour les fêtes du centenaire.

— Un « rond de danse ? » Mais, c'est trop petit. C'est bien plutôt une tribune pour les orateurs qui se feront entendre, lors de la réception, au mois de juillet, des autorités fédérales, cantonales et du corps diplomatique.

— Allons donc, une tribune ! C'est beaucoup trop grand. Il paraît, du moins on me l'a dit, que cette construction servira de pavillon des récompenses pour l'exposition d'horticulture, qui aura lieu ici, en automne. A la rigueur, on l'utilisera aussi comme estrade pour les musiciens.

— Quelle bêtise ! Vous n'y êtes ni les uns, ni les autres. Je tiens de bonne source que lors de la venue des autorités fédérales, au mois de juillet, le comité de réception a l'intention de faire représenter, en tableau vivant, par nos gymnastes, le tableau de Gleyre, « l'exécution du major Davel. »

— (Tout le monde.) Alors, c'est donc un échafaud ?

— Qui sait ?..

A l'ordre du jour.

Un monsieur, qui aime bien boire son verre de vin, sans en faire jamais abus cependant, reçoit, l'autre jour, un journal, organe d'une société d'abstinence.

Sous le titre de ce journal, se lisait ces mots : *L'abstinence est une des plus importantes questions à l'ordre du jour.*

Au-dessous, le destinataire ajouta : *La vente des vins aussi !*

Puis il remit le journal à la poste, à l'adresse de l'expéditeur.

Onna consolachon.

Au cours de son sermon, le pasteur d'un village du district d'Echallens, faisant allusion au décès récent d'un de ses paroissiens, s'écria : « Oui, mes frères, pour nous, pauvres pécheurs, les voies de l'Eternel sont souvent impénétrables; ici-bas, les bons s'en vont, et les mauvais restent ! »

— Aô bin, qu'en dis-tou, Sami, fait à voix basse un des auditeurs à son voisin, n'y a pas fauta dè grulâ; no z'ein ont onco ti dou po 'na pecheinta vouarba.

Echo tardif. — Samedi dernier, au Théâtre, eut lieu la soirée de l'*Orphéon*. Tous les assistants ont pu apprécier les constants progrès de cette société, que dirige actuellement M. Ch. Mayor. Un des chœurs exécutés était justement l'œuvre de M. Mayor; il a été très applaudi.

C'est la fin. — C'est demain la clôture de la saison théâtrale. En *matinée* et le soir, *Cyrano de Bergerac*, dont les dernières représentations, mardi et jeudi, eurent un vrai succès de féerie, c'est-à-dire que la salle était comble. Tout le monde a appris avec grand plaisir que l'an prochain M. Darcourt nous revient et avec lui, sans doute, plusieurs de nos artistes.

Théâtre du peuple. — C'est une institution bien intéressante que le *Théâtre du peuple*, et qui mérite à tous égards les encouragements. De jeunes ouvriers et employés de bureaux, ayant du goût pour l'art dramatique, ont constitué, sous les auspices de la « Société de la Maison du Peuple », une association artistique, dirigée par M. Tapié. Ils font tout eux-mêmes, décors, accessoires, costumes, au besoin.

C'est demain soir, à 8 h., que sera donnée, à la *Maison du Peuple*, la première représentation du *Chemineau*, de Richepin.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.